

Rapport d'activité

DE L'ASSOCIATION



ANNÉE 2023





SOMMAIRE

1 Mot des co-présidents

2 Présentation de l'association

3 Gouvernance de l'association

4 Proposition d'audition au Sénat

5 Les projets pilotes sur le bassin RMC

6 Plateforme et Manifeste

7 Financements et partenariats

8 Perspectives pour 2024



Mot des président·es

Chères amies et chers amis de la régénération,

L'année 2023 a été la première vraie et complète année pour notre toute jeune association Pour une Hydrologie Régénérative.

Née à l'automne 2022 à l'occasion d'un événement à Annecy, les Rencontres de l'Hydrologie Régénérative, l'association a commencé à se structurer et développer ses premiers projets en 2023.

En parallèle, la notion même d'hydrologie régénérative a commencé à largement "ruisseler" à travers le territoire français, comme alternative et réponse aux temps post "été 2022", et son lot de sécheresses, canicules et pénuries d'eau dans nombreux de territoires.

Comme un écho à l'objet de PUHR de diffuser la vision, les inspirations, les connaissances et les moyens d'une régénération massive du cycle de l'eau, comme essentielle et structurante pour des territoires et nations résilientes face à nombre de problématiques liées à l'eau ainsi qu'aux évolutions climatiques et leurs conséquences sur les sociétés et les écosystèmes.

Avant de devenir la grande rivière qui soutient un mouvement de régénération à travers les territoires, l'association PUHR a d'abord commencé à faire couler des petits ruisseaux sur cette année 2023.

Des petits ruisseaux, comme autant de membres actifs qui ont répondu à la proposition des rencontres d'Annecy et se sont rassemblés en un conseil d'administration et de nombreux groupes de travail pour faire émerger tant les bases essentielles de structuration que les premiers projets de l'association. Et parmi ces projets, l'un a été particulièrement fédérateur...

C'est ce que nous vous proposons de découvrir au travers de ce premier rapport d'activité de l'association Pour une Hydrologie Régénérative que nous avons l'honneur et le plaisir de co-présider.

Bonne lecture !



Charlène Descollonges

A blue ink signature of the name Charlène Descollonges.



Simon Ricard

A blue ink signature of the name Simon Ricard.

Présentation de l'association

“
L'intention de l'association est de diffuser la vision, les inspirations, les connaissances et les moyens d'une régénération massive du cycle de l'eau.

Nous pensons que cette régénération hydrologique est essentielle et structurante **pour la résilience des territoires** et des nations face à nombre de problématiques liées à l'eau, au changement climatique et leurs conséquences sur les sociétés et les écosystèmes.

Les objectifs de l'association, en lien avec son intention, sont de :

- **Capitaliser et diffuser** les connaissances en matière d'hydrologie régénérative
- **Partager les retours d'expériences** sur les territoires et les fermes ou sites pilotes
- **Promouvoir la formation et la recherche** avec divers organismes et instituts
- **Permettre l'émergence d'un réseau collaboratif** associant experts, porteurs de projet agricoles, acteurs institutionnels et citoyens engagés afin de donner corps à la vision portée.



Gouvernance de l'association

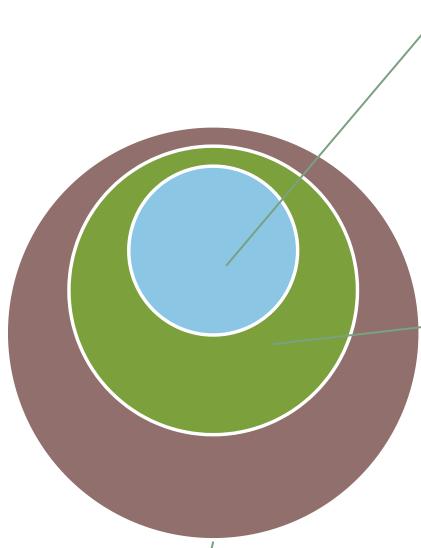
1 Élection du nouveau conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale du 17 avril 2023, les membres de l'association ont élu le premier conseil d'administration "complet" depuis sa création.

Cette étape a donc marqué l'entrée de nouvelles forces vives dans l'organe décisionnel de PUHR et a constitué le début d'une collaboration étroite entre des personnes aux expériences et aux profils aussi variés que complémentaires, qui ne se connaissaient pas nécessairement avant de s'engager dans l'aventure !

D'ailleurs, les membres du CA, à l'image des adhérents et sympathisants de PUHR, vivent aux quatre coins de l'Hexagone, ce qui constitue une richesse mais également un défi quant à la coordination et la communication interne.

Depuis cette AG, le CA est composé de **10 membres élus** qui ont donc l'honneur et la responsabilité de contribuer au développement de la néo-association, pour laquelle l'ambition est grande et les chantiers en attente nombreux.



Le bureau

Charlène Descollonges, Co-Présidente
Ingénierie hydrologue indépendante

Simon Ricard, Co-Président
Formateur Cogérant

Denis Fréhel, Secrétaire
Formateur consultant indépendant

Rémy Gondre, Trésorier
Chargé de projet médicosocial

Le Conseil d'administration

Samuel Bonvoisin
Ingénierie agronome indépendant

Maryse Perrier Borgey
Retraitée

Cédric Cadet
Chef de pôle GEMAPI

Jonathan Schuite
Hydrologue

Xavier Riveau
Ingénieur agronome

L'assemblée générale

Notons que **Judith Eeckman**, chercheure en hydrologie à l'Université de Lausanne, a démissionné de son mandat d'administratrice, mais elle continue à œuvrer pour l'association dans le cadre des projets pilotes de l'AMI.

Rappelons que le rôle du conseil d'administration est de définir les orientations de l'association et de mettre en place les actions pour atteindre les objectifs fixés collégialement.

Gouvernance de l'association

2 Gouvernance et structuration

C'est le défi majeur de toute jeune association : comment œuvrer efficacement et joyeusement pour un dessein commun ? Comment prendre des décisions ? Comment favoriser l'implication du plus grand nombre tout en assurant au conseil d'administration le contrôle des orientations et des engagements de l'association ? Comment assurer une certaine fluidité dans le fonctionnement de l'association tout en garantissant l'écoute, la participation active et la démocratie ? Comment orchestrer tout cela alors que les membres habitent partout en France ?

Répondre à ces questions fut un gros chantier de l'année 2023 ! Car pour poser les bases saines nécessaires au lancement des projets ambitieux de PUHR, il est apparu fondamental de clarifier la gouvernance et de travailler au fonctionnement interne de notre projet associatif.

Pour entamer ce travail, une bonne partie du CA ainsi que des membres très impliqués se sont réunis le 9 octobre 2023 à Lyon pour **une journée de rencontre, cohésion et travail pour le développement de l'association**.

La journée fut brillamment facilitée par **Charlotte Caron (Kovalence)** et a permis de consolider notre vision commune, prioriser les prochaines tâches à effectuer et dessiner les prémisses d'une gouvernance pour PUHR.

Journée de travail des membres du CA élargi le 9 octobre 2023 à Lyon facilitée par Charlotte Caron (Kovalence)



Proposition d'audition au Sénat

A partir de février 2023, le Sénat a débuté une mission d'information sur la gestion durable de l'eau ([voir détails sur site du Sénat](#)). Ainsi, pendant plusieurs semaines, un groupe mixte de sénateurs et sénatrices est chargé d'enquêter sur le sujet, en recueillant notamment les témoignages de différents acteurs de la thématique considérée.

Nous avons saisi cette occasion pour interpeller les sénateurs de la mission, afin de porter à leur connaissance la notion d'hydrologie régénérative, ainsi que les techniques d'aménagements favorisant une circulation harmonieuse de l'eau au sein des paysages. Des éléments très largement sous-représentés dans les discussions qui ont généralement cours dans ce type de mission parlementaire... c'est un euphémisme ! C'est pourquoi nous avons pris notre courage à deux mains, et nous avons rédigé une lettre à l'attention des sénateurs de la mission avec trois objectifs :

- 1) leur présenter notre jeune association et le concept d'hydrologie régénérative** qu'elle promeut, développe et défend;
- 2) proposer aux sénateurs une visite de terrain** sur un bassin versant unique en son genre, où les principes de l'hydrologie régénérative sont appliqués depuis des décennies et où les résultats sont très probants en terme de soutien d'étiage l'été et de qualité des milieux aquatiques (présence notamment de l'écrevisse à pattes blanches, sentinelle biologique d'une eau de bonne qualité physico-chimique);
- 3) demander à être auditionnés** dans le cadre de la mission afin de faire valoir notre vision d'une "gestion durable de l'eau" et de proposer des alternatives concrètes à la fuite en avant techno-industrielle du secteur de l'eau face au réchauffement climatique et à l'effondrement du vivant.

La lettre rédigée et envoyée aux sénateurs se trouve en annexe de ce rapport.

Malheureusement, nous n'avons eu absolument aucun retour de la part de la mission sénatoriale. Notre courrier est resté lettre morte. Toutefois, ce travail nous a permis d'échafauder une première réflexion autour d'un plaidoyer pour l'hydrologie régénérative, ce qui s'avérera certainement utile dans d'autres contextes par la suite.

Les projets pilotes sur le bassin RMC



1 Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC)

C'est le plus gros chantier de l'année 2023 : le montage d'un premier projet d'envergure pour PUHR en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) émis par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC), intitulé "Eau et Climat : agir plus vite, plus fort sur les territoires".

L'objectif de l'AMI est d'**accompagner les initiatives visant à réduire la vulnérabilité des territoires** face aux conséquences du changement climatique et son impact sur les cycles hydrologiques. Lancé au début de l'année 2023, l'appel encourage en particulier les **approches collectives et territoriales**, les **solutions fondées sur la nature** (SFN) ou encore les **approches globales**, prenant en compte la diversité et la complexité des problématiques liées à l'eau. Autant de cases que nous étions en mesure de cocher avec notre association ! Nous avons donc entrepris de construire **un projet ambitieux** en réponse à cet AMI.

L'AMI a été mené en deux étapes avec un dépôt de pré-projet en mai 2023 puis le dépôt d'un dossier complet fin octobre 2023.

Le montage du dossier de subvention pour cet AMI a d'abord nécessité un important travail de concertation interne (entre membres actifs de l'association) et externe avec les partenaires envisagés, notamment les collectivités responsables des sites pilotes. Ensuite, il a bien évidemment fallu mettre en forme toutes les idées pour les couher sur le papier et aboutir à un dossier de candidature cohérent, complet et chiffré. Nombreuses furent donc les réunions concernant l'AMI et nombreuses furent les contributions bénévoles pour faire mûrir le projet et pour rédiger le mémoire présenté à l'AERMC. Au-delà du projet lui-même, ce travail collectif fut l'un des premiers grands défis communs engagés par les membres actifs de l'association, ce qui fut par la même l'occasion d'apprendre à collaborer, à se connaître, à identifier les belles complémentarités qui sommeillaient au sein du groupe ! Une expérience en soi très enrichissante, qui ne manquera pas de nous être utile pour la suite.

En outre, notre projet vise à animer un réseau de territoires pilotes, d'implémenter un suivi scientifique des aménagements d'hydrologie régénérative, de capitaliser sur les retours d'expérience de terrain, de valoriser les résultats de ces démarches expérimentales et enfin, de catalyser l'émergence de telles démarches sur d'autres territoires.

5

Les projets pilotes sur le bassin RMC

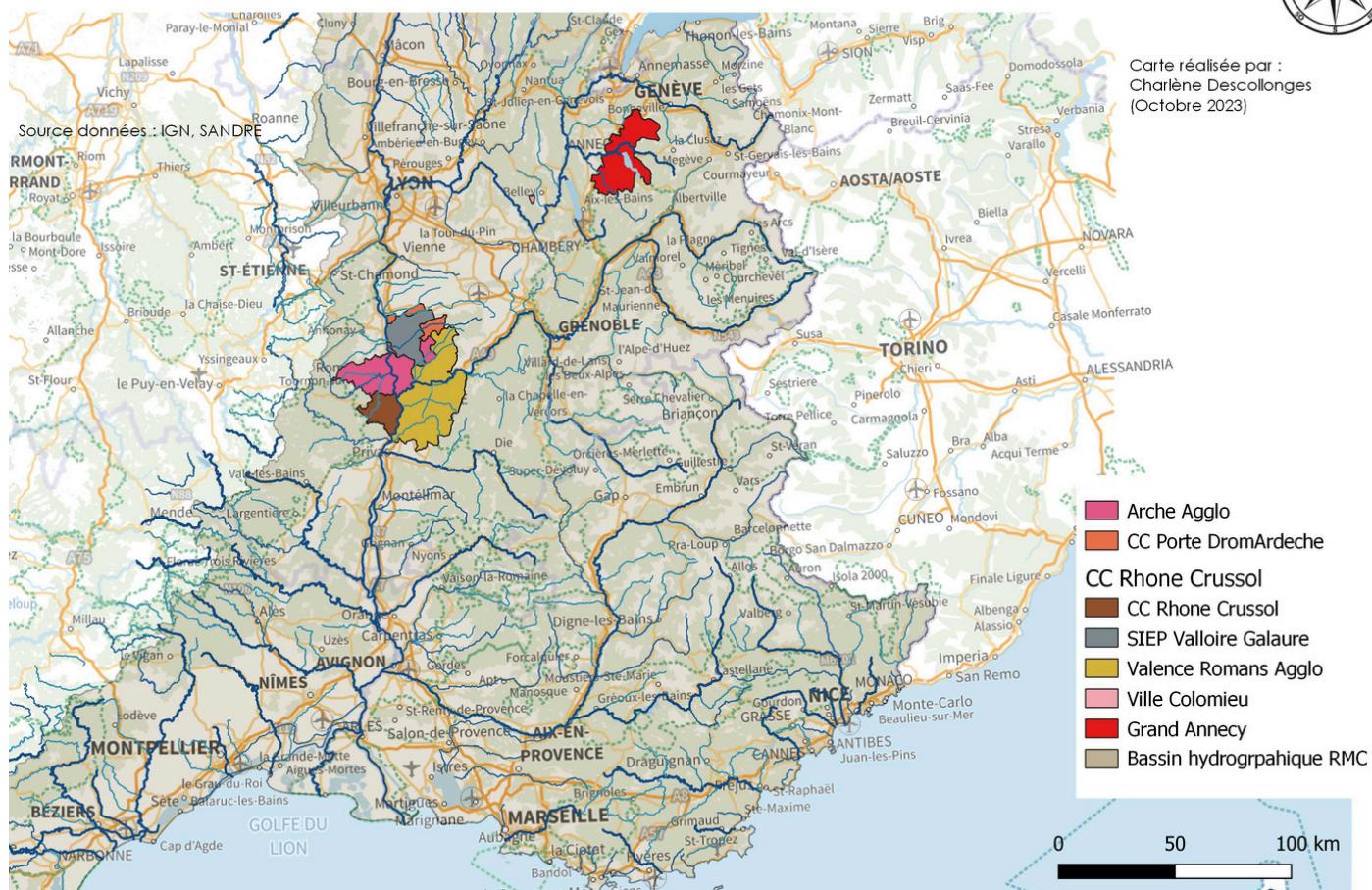


2 Le projet proposé par l'association

Les territoires pilotes retenus par l'AERMC dans le cadre de cet AMI sont les suivants (voir carte ci-dessous) :

- l'agglomération de Valence Romans,
- la commune de Colomieu,
- L'agglomération du Grand Annecy,
- Le syndicat intercommunal de Valloire Galaure,
- Arche Agglomération

Localisation des collectivités pilotes pour la réalisation des volets 1 et 2



5

Les projets pilotes sur le bassin RMC

2 Le projet proposé par l'association



PUHR propose une expérimentation de l'hydrologie régénérative appliquée à des sites pilotes sur une période de 2 ans, à travers deux volets complémentaires : le déploiement de ce que nous nommons "**Plans Territoriaux de Régénération des Cycles de l'Eau (PTRCE)**" de collectivités pilotes et le suivi des sites expérimentaux (mesures, observations).

L'idée étant que chaque territoire ira développer sa propre démarche, sa trajectoire spécifique de régénération des cycles de l'eau à l'échelle de bassins versants.

Nous proposons 4 axes d'analyse de ces démarches, qui nous semblent être des ingrédients essentiels d'une bonne démarche de régénération des cycles de l'eau ; c'est la trame de ce que pourrait être un PTRCE :



Toutes les collectivités pilotes sont engagées dans ces 4 axes à des degrés diversifiés mais la mise en réseau et le travail collaboratif animé par l'association permettra d'améliorer les réflexions et les actions à mener au sein de ces 4 axes.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer que l'Agence de l'eau RMC a validé le projet proposé par PUHR, chiffré à un total de 304 400 € et subventionné à hauteur de 70%
Par ailleurs, l'AE RMC a également retenu les projets proposés par les 5 collectivités pilotes. De quoi nous occuper ces prochains mois et les prochaines années, assurément !

Plateforme et manifeste

WORK IN PROGRESS

1

Premières réflexions autour de la future “Plateforme PUHR”

Un des projets forts de PUHR, dans le cadre de son objet, est de développer une plateforme internet visant à rassembler de l'information sur l'Hydrologie régénérative afin d'en faciliter la diffusion.

Cette plateforme, dont le projet est encore en réflexion, aurait selon nous, plusieurs niveaux :

- 1 : profil novice découvrant l'hydrologie régénérative et les enjeux
- 2 : des données de référence, des exemples de projets, des retours d'expériences,...
- 3 : profil expert : des ressources techniques pour se former, des ressources scientifiques pour aller plus loin...

2

Premières réflexions autour de l'écriture d'un manifeste PUHR

Samuel Bonvoisin et Denis Fréhel ont échangé sur la base d'une première mouture d'un projet de manifeste. Il nous a semblé souhaitable d'élargir la réflexion, et d'inclure d'autres membres dans cette écriture.

Le besoin d'une crédibilité scientifique dans ce manifeste, d'un propos engageant (ethos + pathos + logos), et d'un dépassement de la seule question technique se dégagent de ces premiers échanges.



Financements et partenariats

WORK IN PROGRESS

1 Recherche de financements

Les besoins en financement prioritaire identifiés par le CA sont de plusieurs ordres :

- **Le reste à charge des projets pilotes = environ 100 000 €**

Des démarches sont en cours avec les conseils départementaux concernés par les projets pilotes notamment les départements de la Drôme, l'Ain et l'Ardèche.

D'autres démarches sont également en cours avec la Fondation Crédit Mutuel.

- **Le développement de l'association PUHR = environ 150 000 €**

Le CA souhaite créer un poste ETP Vie associative et développer les projets de plateforme et de manifeste de l'association. Le GT Richesses humaines a travaillé sur une fiche de poste du/de la chargé.e de mission.

Une demande de subvention du Ministère de la Transition Écologique a été initiée.

Une démarche de mécénat a été initiée avec le Fond de dotation Marc Ladreit de Lacharrière, actionnaire du groupe FIMALAC.



Financements et partenariats

WORK IN PROGRESS

2 Partenariat avec la Recherche académique

L'une des ambitions phares de PUHR est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les pratiques d'hydrologie régénérative, leurs impacts, leurs co-bénéfices et leurs limites. Les techniques d'aménagements du paysage favorisant une régénération du cycle de l'eau, souvent regroupées sous l'appellation "**Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature**" (SAFN ou SFN), **ne sont pas encore pleinement étudiées** en tant que tel dans le champs des recherches académiques. Pourtant, **de nombreuses questions aussi fondamentales que pratiques se posent.**

Pour tenter d'y répondre, **nous avons besoin du soutien d'instituts de recherche académique** ayant à la fois les compétences, les infrastructures supports et l'accès potentiel à des sources de financements dédiés permettant de mener à bien de telles investigations.

L'association PUHR peut quant à elle, apporter aux organismes de recherche sa capacité à fédérer les acteurs de l'hydrologie régénérative, l'accès à ses réseaux de territoires pilotes et à ses partenaires techniques spécialistes de la conception et de la mise en œuvre des aménagements HR. Sur le long terme, PUHR pourra également participer très activement à la diffusion des connaissances acquises au sein de son réseau et auprès du grand public, une tâche trop souvent délaissée par les chercheurs faute de temps et de moyens dédiés.

Ainsi, nous avons entrepris en 2023 un rapprochement avec des chercheurs de l'**Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE)** afin d'explorer les pistes et les modalités de collaboration. Après seulement deux réunions, nous avons noté de part et d'autre **un réel intérêt pour un tel rapprochement**, et nous avons décidé de concrétiser au cours des prochains mois une collaboration selon plusieurs modalités possibles :

- suivi conjoint des sites pilotes étudiés dans le cadre de l'AMI AERMC,
- veille commune des appels à projet pouvant susciter une collaboration active entre INRAE et PUHR,
- ou encore, envisager l'intégration de PUHR dans le métaprogramme de l'INRAE "BIOSEFAIR".



Perspectives pour 2024



1 Les projets pilotes



Le travail autour des PTRCE et l'instrumentation des sites pilotes sera lancé en 2024 pour se poursuivre jusqu'en 2025. Nous recruterons notre premier.ère salarié.e pour mener à bien ce travail.

2 Les rencontres 2024



Faisant suite aux rencontres de 2022 à Annecy, et à une année 2023 riche en communication sur les principes de l'HR, des rencontres pourraient à nouveau avoir lieu à l'automne 2024.

3 Plateforme



Le projet de plateforme de ressources est dans les esprits depuis la création de l'association, mais n'a pas encore démarré. Il faudra trouver l'énergie et les moyens nécessaires à la réalisation de ce projet ambitieux.

4 Manifeste



Le nom de l'association, "Pour Une Hydrologie Régénérative" est déjà un manifeste en soi. Les membres actifs sont motivés pour mener ce travail de réflexion, écriture, en vue d'une publication et d'une large diffusion.

5 Financements



Les démarches seront poursuivies en 2024 auprès de fondations mécènes pour financer le reste à charge des projets pilotes ainsi que le développement de l'association.

6 Partenariats



Des partenariats seront recherchés avec des associations proches, avec le mouvement d'alliance avec le peuple castors ainsi qu'avec les slovaques.



POUR UNE

Hydrologie



Régenerative

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT SUR
WWW.HYDROLOGIE-REGENERATIVE.FR